



Le conseil départemental 28 s'acharne sur des enfants

Chartres le 21 mars 2019

C'est avec indignation que le collectif AERéSP 28 (Accueil des Exilé-e-s et Régularisation des Sans Papiers) a appris la mise à la rue de dizaines de mineurs par les services du département d'Eure-et-Loir après plusieurs semaines de mise à l'abri et sans étudier leur situation. D'autres enfants sont accueillis dans des conditions injustifiables et contraires aux missions de protection de l'enfance.

L'argument avancé est une nouvelle fois un argument-pécuniaire.

Ces choix politiques du Conseil départemental de se désengager de ses missions sociales mène à des politiques indignes de notre département, historiquement terre d'accueil et de résistance au fascisme illustrée par la conduite de Jean Moulin.

Le Conseil départemental bafoue ses obligations de protection et de mise à l'abri des mineurs, missions confiées aux départements par l'État, et bafoue la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et **la Convention internationale des droits de l'enfant**.

Le collectif AERéSP 28 appelle tous les citoyen-ne-s, habitant-e-s d'Eure-et-Loir à rejoindre les actions et mobilisations à venir pour refuser ces politiques-illégales et discriminantes, xénophobes qui oublient nos devoirs de fraternité et de nos solidarité.

Contacts presse:

Céline: 06-07-60-67-54

Michel : 06-95-28-77-52

02-37-36-31-46